

EXERCICE COMPTABLE 2016	TUNISIE LEASING
RUBRIQUES devant figurer au rapport d'activité	
I/ACTIVITES ET RESULTATS	
1) Exposé sur l'activité, la situation et les résultats de la société	
Une brève description de l'activité de la société au cours du dernier exercice P 2	X
La situation et les performances de la société au cours du dernier exercice P 3	X
Description des principaux risques auxquels la société est confrontée P 10	X
Les progrès réalisés ou les difficultés rencontrées P 3	X
Description des objectifs et moyens mis en œuvre et positionnement de la société vis-à-vis de la concurrence —	—
Les résultats de l'activité et son évolution P 3 - 2 - 13	X
2) L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années —	—
3) Indicateurs spécifiques par secteur n'ont pas	X
4) Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi P 2	X
5) Evolution prévisible et perspectives d'avenir (indication des données chiffrées sur 3 ans) P 3	X
6) Activité en matière de recherches et développement n'ont pas	—
7) Les changements des méthodes d'élaboration et de présentation des états financiers pas de changement	X
II/ PARTICIPATIONS	
1) L'activité des sociétés dont elle assure le contrôle 4-5	X
2) Les prises de participation ou les aliénations 3-5	X
III/ ACTIONNARIAT	
1) Renseignements relatifs à la répartition du capital et des droits de vote P 6	X
2) Information sur les conditions d'accès à l'assemblée générale P 6	X
3) Le rachat d'actions, nature et cadre légal de l'opération P 12	X
IV/ ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION	
1) Règles applicables à la nomination et au remplacement des membres du Conseil d'administration ou du conseil de surveillance P 7	X
2) Principales délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée Générale aux organes d'administration et de direction —	—
3) Rôle de chaque organe d'administration et de direction P 7	X
4) Comités spéciaux et rôle de chaque comité 8-9-10-11	X
V/ LE TITRE EN BOURSE	
1) L'évolution des cours de bourse et de transactions depuis la dernière assemblée générale P 12	X
2) Déroulement des opérations de rachat et les effets que cette opération a engendrés P 12	X
VI/ AFFECTATION DES RESULTATS	
1) Bref rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats P 12	X
2) Le tableau d'évolution des capitaux ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices P 13	X
VII/ CONTRÔLE DES COMPTES	
Le cas échéant, rapport du comité d'audit concernant, notamment, la proposition de nomination du commissaire aux comptes P 8-9-10-20-21-22 23-24-25	X
VIII/ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	
L'intéressement du personnel, la formation et toute autre forme de développement du capital humain P 14	X
IX/ ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE	
Définition et objectifs de la société en matière de contrôle interne et de gestion des risques financiers (avec une description des activités et procédures de contrôle mises en place) P 10-11	X

Rapport de Gestion de l'exercice 2016

Cher actionnaire,

2016 a été encore une année difficile au plan de l'économie nationale mais cela n'a pas empêché le secteur du leasing de démontrer toute sa vitalité en progressant au taux de 20,6% TUNISIE LEASING a fait mieux en affichant un taux de croissance de 31% portant sa part de marché à 22,1% Au 31 décembre 2016 nos concours financiers en Tunisie se sont élevés à 721 Millions DT sous forme de leasing et à 106 Millions DT sous forme de factoring La quasi-totalité a bénéficié à des PME/PMI des secteurs de l'industrie, des services et de l'artisanat

En Algérie, notre activité a progressé en 2016 au taux de 23% et notre réseau de distribution s'est étoffé par de nouvelles implantations.

En Afrique Subsaharienne, la production d'ALIOS s'est élevée à l'équivalent de 280 Millions DT pour la première fois intégrée en totalité à nos comptes Un grand travail de consolidation et de réorganisation a démarré pour unifier les politiques commerciales et de risque dont les résultats apparaitront dans les prochains exercices

Le résultat de TUNISIE LEASING SA, s'est élevé à 12,6 Millions DT contre 9,5 Millions DT en 2015 soit une progression de 32,6% Par contre, le résultat consolidé du groupe s'élève à 12,5 Millions DT en repli de 11,4% du fait notamment de l'intégration d'ALIOS en année pleine

INDICATEURS DE PERFORMANCE DE TUNISIE LEASING S.A

Chiffres (en MDT)	2013	2014	2015	2016
Mises en force	303,6	295,0	312,7	411,1
Créances sur la clientèle	555	565,7	597,6	707,1
Taux des créances classées	6,10%	6,33%	6,24%	5,76%
Taux de couverture des créances classées	79,74%	78,09%	80,19%	75,54%
Capitaux propres avant affectation	123,3	126,7	127,6	131,2
Revenus du Leasing	47,0	51,9	55,2	63,5
Résultats Nets	9,3	11,7	9,5	12,6

LES PERSPECTIVES D'AVENIR

Les prévisions 2017 du groupe sont bâties sur la base des hypothèses suivantes

- Pour le **Leasing en Tunisie**, nous prévoyons une production en hausse de 7% par rapport à 2016 et un coût du risque de 0,5% de nos encours
- Pour le **Leasing en Algérie**, nous prévoyons une progression de 10% de la production et un coût du risque de 0,6% des encours
- Pour le **Leasing en Afrique Subsaharienne**, nous visons une augmentation de 21 % de la production et un coût du risque de 1,6% des encours
- Pour le **Factoring**, nous visons une progression de 11 % du chiffre d'affaires acheté et un coût du risque à 0,7% des encours de financement
- Pour la **Location Longue Durée**, nous tablons sur une augmentation de 4% du parc des véhicules loués et une augmentation des revenus de 2%.

PRISES DE PARTICIPATION OU ALIENATIONS

L'exercice 2016 a enregistré principalement les opérations suivantes

- La libération de 6 377 actions du Fonds Commun de Placement à Risque (FCPR) «Tuninvest Croissance » souscrites en 2013 pour un montant de 637 700 DT
- L'acquisition de 39 999 Actions de la société « STIF » pour un montant de 399 990 DT
- La prise de participation au capital de la société « Assurances COMAR NON VIE CIV » par l'acquisition de 35 000 actions pour un montant de 1 287 602 DT
- La cession de la totalité des actions de la société « Amen Finance Company », souscrites en 2012 pour un montant de 10 700 000 DT
- La cession de 666 actions « Tunisie Valeurs » pour un montant de 100 000 DT

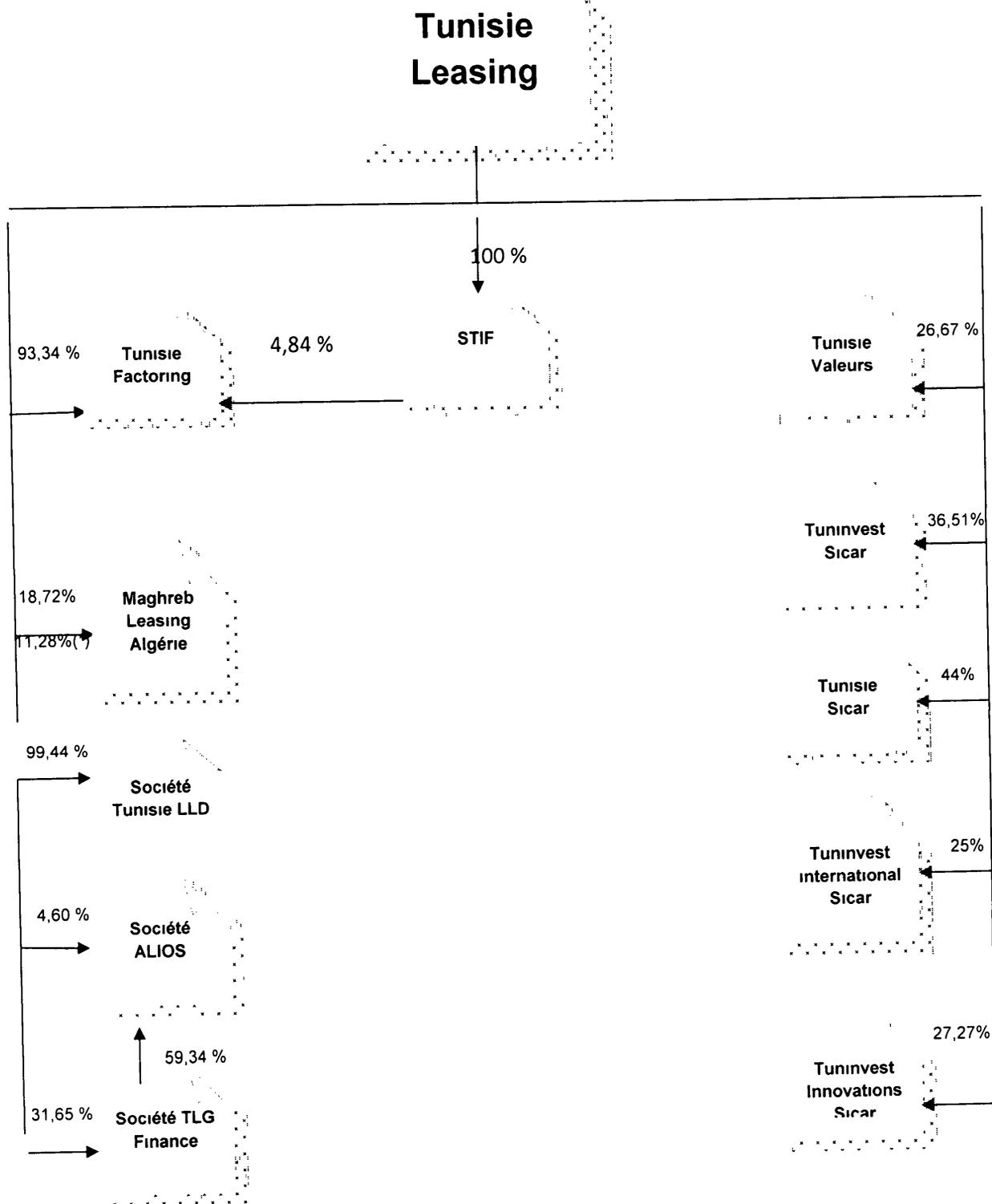
Les Principaux Indicateurs Financiers des Sociétés du Groupe au 31 Décembre 2016

(Exprimés en DT)

Dénomination	Activité	% détenu *	Total Bilan	Capitaux Propres	Résultat Net
<u>TLG LEASING-FACTORING-LLD</u>			1 906 828 446	318 297 226	12 564 935
Imm TLG Centre urbain nord, avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajene					
<u>LES METIERS DE BASE</u>					
Tunisie Leasing	Leasing	100 00%	802 306 302	131 237 746	12 626 858
Imm TLG Centre urbain nord, avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajene					
Maghreb Leasing Algere	Leasing	30 00%	287 377 962	107 136 322	11 250 068
31, Avenue Mohamed Belkacem El Madania Alger					
Tunisie Factoring	Affacturage	98 18%	129 947 337	21 507 712	840 057
Imm TLG Centre urbain nord, avenue Hédi Karray 1082 Tunis Mahrajene					
Tunisie LLD	Location de longue durée	99,44%	26 727 675	7 773 826	1498 866
Imm TLG Yasmine Tower 1082 Tunis Mahrajene					
STIF	Audit financier	100 00%	46 1985	455 959	31 494
17 Rue de Jerusalem Tunis 1002					
TLG Finance	Gestion de portefeuille	31 65%	45 097 367	44 986 701	-37 293
20 Rue des Petits Hotels 75010 PARIS					
ALIOS	Leasing Crédit LLD	23,38%	706 890 571	86 615 816	-5 268 383
15 Rue Beaujon 75008 PARIS					
<u>LES PARTICIPATIONS STRATEGIQUES</u>					
Tunisie Valeurs	Intermédiation en bourse	26 67%	61 208 910	20 764 567	127 157
Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajene					
Tuninvest Sicar	Capital risque	36 51%	8 044 505	5 452 961	189 103
Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajene					
Tunisie Sicar	Capital risque	44,00%	2 799 209	173 1472	392 627
Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajene					
Tuninvest International Sicar	Capital risque	25,00%	1 137 242	307 102	-537 790
Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajene					
Tuninvest Innovation Sicar	Capital risque	27,27%	5 277 940	5 256 571	2 832 426
Imm INTEGRA Centre urbain nord, 1082 Tunis Mahrajene					

*Compte tenu des effets des participations indirectes

**PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2016**



(*) A Travers des contrats de portage

INFORMATIONS AUX ACTIONNAIRES

Présentation de Tunisie Leasing

Dénomination Tunisie Leasing

Forme juridique : Société Anonyme

Nationalité Tunisienne

Siège social Centre Urbain Nord, Avenue Hédi KARRAY, 1082 Tunis Mahrajène

Téléphone . 31 332 000

Fax . 71 232 020

E-mail . mailbox@tunisieleasing.com.tn

Date de constitution : 8 octobre 1984

Durée 99 ans

Registre du commerce B134091997

Matricule fiscal . 031440 S/A/M/000

Capital social 45 000 000 dinars tunisiens

Exercice social . Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

Objet social Activité de crédit bail mobilier et immobilier

Régime fiscal Droit commun

Conditions d'accès aux assemblées

Les actionnaires sont admis aux assemblées sur simple présentation d'une pièce d'identité. Les actionnaires qui le souhaitent peuvent se faire représenter aux assemblées par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet.

Répartition du capital et des droits de vote

La répartition du capital et des droits de vote au 30 avril 2017 se présentent comme suit

- GROUPE AMEN	53,22 %
- HORCHANI FINANCE	9,98 %
- GROUPE POULINA	9,05 %
- Actionnaires Etrangers	4,61 %
- Public	23,14 %

Organes d'Administration et de Direction

La société est administrée par un Conseil d'Administration composé de membres élus par l'Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et les statuts

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ACTUEL (MAI 2017)

M Ahmed ABDELKEFI	Président
AMEN BANK	Représentée par M Mehrez RIAHI *
ASSURANCES COMAR	Représentée par M Lotfi BEN HAJ KACEM **
GROUPE POULINA	Représentée par M Thameur KOUBAA
PARENIN	Représentée par M Mohamed El Fadhel KHALIL ****
P G I	Représentée par M Wassim BEN YEDDER ***/****
Mme Emna ALLANI **	
M Jalel E HENCHIRI **	
M Rached HORCHANI	
M Kamel LOUHAICHI *	
M Fethi MESTIRI	
M Mehdi TAMARZISTE *	

* Membre du comité permanent d'Audit Interne

** Membre du comité des risques

*** Membre du comité exécutif de crédit

**** Membre du comité des rémunérations

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

COMITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

En conformité avec les dispositions de la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et de la circulaire de la BCT n°2011-06 portant renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, les comités composés de membres du conseil d'administration assistent ce dernier dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance

Les comités doivent, à ce titre .

- Analyser en profondeur les questions techniques qui relèvent de leurs attributions
- Rendre compte de leurs travaux régulièrement au conseil qui conserve, en dernier ressort, la responsabilité générale des missions qui leurs sont confiées.
- Informers le conseil de tout événement susceptible de porter préjudice à l'activité de l'établissement
- Soumettre au conseil, à l'occasion de la tenue de la réunion relative à l'examen des états financiers annuels de l'établissement, un rapport annuel détaillé sur leurs activités
- Les comités peuvent, lorsqu'ils jugent nécessaire, proposer au conseil de faire entreprendre par l'organe de direction toute mission ou enquête

a) Le Comité Permanent d'Audit Interne :

Le comité permanent d'audit veille au respect par la société de la mise en place de systèmes de contrôle interne performants de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires Il est notamment appelé à

- Procéder à la vérification de la clarté des informations fournies et à l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques
- Examiner les insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevés par les différentes structures et l'adoption des mesures correctrices
- Réviser les principaux rapports de contrôle interne et les informations financières avant leur transmission à la Banque Centrale de Tunisie
- Contrôler et coordonner les activités de la structure d'audit interne et des autres structures de l'établissement chargés des missions de contrôle
- Donner son avis sur la désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne, des auditeurs internes ainsi que de leur promotion et de leur rémunération
- Proposer la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles
- Veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée des moyens humains et logistiques pour s'acquitter efficacement de sa mission.

b) Le Comité des risques :

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière. Il est chargé d'assister le conseil notamment dans .

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques
- Le contrôle du respect par l'organe de direction de la stratégie de gestion des risques arrêtée
- L'analyse de l'exposition de l'établissement à tous les risques y compris le risque de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel et la conformité de l'exposition à la stratégie arrêtée en la matière
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil
- Le suivi de l'activité de l'organe chargé de la gestion des risques
- L'approbation des plans de continuité d'activité.
- La désignation du responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la BCT n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements

c) Le Comité des rémunérations :

Le comité des rémunérations assiste le conseil d'administration pour la nomination des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur et la fixation de leur rémunération

LE COMITE EXECUTIF DE CREDIT

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. A ce titre, il approuve à l'avance tous les engagements en leasing dépassant 7,5% des fonds propres de base de la société. La direction générale est autorisée à reconstituer les approbations accordées par le comité et remboursées d'un égal montant. Le comité donne son avis au conseil sur certaines catégories de crédit notamment

- Les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent les limites fixées par le conseil
- Les crédits qui entraîneraient un dépassement par rapport au seuil fixé par le comité des risques

- Les crédits accordés, restructurés ou radiés au bénéfice des parties liées au sens de l'article 43 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 du code des sociétés commerciales
- Les crédits accordés aux clients classés au sens de la circulaire BCT n° 91-24

LE CONTROLE INTERNE :

Le système de Contrôle Interne de Tunisie Leasing est présenté à travers ses cinq composantes principales Environnement de contrôle, Evaluation des risques, Activités de contrôle, Information et communication et Activités de pilotage

Environnement de contrôle

L'instauration d'un environnement de transparence, de rigueur et d'intégrité demeure une des priorités de la société. A ce titre, Tunisie Leasing a depuis longtemps manifesté son engagement en faveur de l'intégrité et des valeurs éthiques en étant la première du secteur à adopter un code de déontologie. De même, un code de gouvernance visant à asseoir une gestion saine et prudente a été adopté en 2014.

Le Conseil d'Administration, dans le cadre de sa mission, surveille la mise en place et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle interne. A cet effet, plusieurs comités institués en son sein et présentés plus haut dans ce rapport, l'assistent dans l'exécution de ses missions, notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance.

La Direction Générale, agissant sous la surveillance du Conseil, œuvre à conforter cet environnement de contrôle propice en définissant les structures, les rattachements ainsi que les pouvoirs et les responsabilités, et en s'engageant à former des collaborateurs compétents.

Evaluation des risques

Le Comité des Risques assiste le Conseil dans la conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels. A ce titre, une cartographie des principaux risques auxquels Tunisie Leasing est exposée a été dressée, elle fait l'objet d'un suivi permanent et de mises à jour périodiques validées par ledit Comité. Le risque opérationnel, jugé significatif, est suivi par les différentes unités de contrôle de la société. Une cartographie spécifique détaillant tous les « Work-Flow » métier, lui a été réservée.

Le Comité Permanent d'Audit Interne, quant à lui, est en charge de l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques.

Activités de contrôle

Tunisie Leasing a mis en place des processus de contrôle tendant à ramener les risques à des niveaux acceptables. Ainsi les activités de contrôle au sein de Tunisie Leasing se présentent comme suit

- Un Contrôle Périodique composé par l'audit interne et l'audit externe

- Un Contrôle Permanent composé de
 - o Une Cellule de Contrôle de la Conformité
 - o Une Cellule de Contrôle Permanent de la Production
 - o Une Cellule de Contrôle des Risques.

- Un Contrôle Hiérarchique à tous les niveaux, basé sur une structure documentaire (manuels de procédures, notes internes, Etc) Aussi, des autocontrôles et des contrôles réciproques imbriqués au niveau du progiciel de gestion intégrée ont-ils été mis en place particulièrement au niveau des processus métiers

Information et communication

Tunisie Leasing veille à ce que des informations fiables et pertinentes soient générées et communiquées pour le bon fonctionnement des autres composantes du contrôle interne. A ce titre, une structure documentaire formalisée est mise en place, se basant sur des manuels de procédures, des notes de services et des tableaux de bords et reportings quotidiens et périodiques. De même, le partage et la diffusion des données sont facilités par un système de messagerie électronique interne et d'un réseau local de partage.

L'exploitation de l'important potentiel informationnel offert par le système d'information est en perpétuel perfectionnement. De nouveaux états informatiques de contrôle (Business Object) sont régulièrement développés et diffusés.

Activités de pilotage

Les activités de pilotage reposent sur le système de reporting à la charge des organes de contrôle de Tunisie Leasing. Ces organes de contrôle rendent compte de leurs travaux et des faiblesses de contrôle interne relevées à l'occasion de l'exercice de leurs fonctions, à la direction générale et aux Comités du Conseil desquels ils dépendent. Au vu des faiblesses relevées, des plans d'actions portant les mesures correctives nécessaires sont mis en place et exécutés sous la supervision du management.

LE TITRE EN BOURSE

La bourse de Tunis a défié la morosité économique du pays et a enregistré une évolution de 9% en 2016

Dans ce contexte, le titre Tunisie Leasing s'est apprécié de 17% effaçant, ainsi, la contreperformance réalisée en 2015 (une baisse de 14,9%) Les échanges globaux d'actions sur le titre ont porté sur un volume total de 21,3 MDT contre 3,9 MDT en 2015

Le titre s'échange actuellement à 16,000 DT (à la date du 12 Mai 2017), soit un Yield de 6,25%

RACHAT D' ACTIONS PROPRES

Au cours de l'exercice 2016, la société n'a effectué aucune opération sur son propre titre

AFFECTATION DES RESULTATS

Rappel des dispositions statutaires concernant l'affectation des résultats :

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve légale atteint le dixième du capital social ,
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés ,
- La réserve spéciale de réinvestissement ;
- Les réserves et les fonds dont la constitution et l'affectation sont décidées par l'Assemblée Générale

Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des 3 derniers exercices

(exprimé en dinars)

	Capital social	Prime d'émission	Boni de fusion	Reserve affectée à l'augmentation du capital	Reserve légale	Autres réserves	Reserves pour Reinvestissements	Resultats reportés	Resultat de l'exercice	Total
Solde au 31 Décembre 2014 Avant Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 300 000	3 776 843	11 161 525	10 250 212	11 732 781	126 711 516
Affectations approuvées par l'A G O du 04/06/2015					200 000		2 000 000	9 532 781	(11 732 781)	0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2014								(8 600 000)		(8 600 000)
Solde au 31 Décembre 2014 Après Affectation	43 000 000	39 500 000	990 155	2 000 000	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	-	118 111 517
Augmentation de capital par incorporation de réserves, approuvée par L'A G E du 04/10/2012	2 000 000			(2 000 000)					9 499 371	9 499 371
Resultat au 31 décembre 2015				0	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	9 499 371	127 610 888
Solde au 31 Décembre 2015 Avant Affectation	45 000 000	39 500 000	990 155	0	4 500 000	3 776 843	13 161 525	11 182 993	9 499 371	127 610 888
Affectations approuvées par l'A G O du 07/06/2016					0		2 018 333	7 481 038	(9 499 371)	0
Reintégration prime d'émission		(6 324 788)						6 324 788		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2015								(9 000 000)		(9 000 000)
Reserve speciale de reinvestissement devenue libre							(1 025 000)	1 025 000		0
Solde au 31 Décembre 2015 Après Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 819	-	118 610 888
Resultat au 31 décembre 2016									12 626 858	12 626 858
Solde au 31 Décembre 2016 Avant Affectation	45 000 000	33 175 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	14 154 858	17 013 819	12 626 858	131 237 746
Affectations approuvées par l'A G O du 01/06/2017					0		2 552 326	10 074 532	(12 626 858)	0
Reintégration prime d'émission		(7 750 000)						7 750 000		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2016								(9 000 000)		(9 000 000)
Reserve speciale de reinvestissement devenue libre							(1 250 000)	1 250 000		0
Solde au 31 Décembre 2016 Après Affectation	45 000 000	25 425 212	990 155	0	4 500 000	3 776 843	15 457 184	27 088 351	-	122 237 746

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

En 2016, Tunisie Leasing a poursuivi la dynamique de développement de la gestion des ressources humaines en encourageant le perfectionnement continu des compétences, en favorisant la mobilité interne et en consolidant les pratiques d'évaluation individuelles

I. Développement et transfert des compétences

La capitalisation et le transfert des compétences sont consolidés à travers un dispositif permanent de formation personnalisée visant le développement professionnel et l'épanouissement des collaborateurs. En 2016, un plan de formation a été élaboré autour de 4 axes :

- **Développement des compétences**

Dans le but d'offrir à l'ensemble des collaborateurs l'opportunité de développer leurs compétences, Tunisie Leasing a dispensé en 2016, 617 jours de formation à 119 collaborateurs soit une moyenne de 4,4 jours de formation par collaborateur et un taux de participation de 83%

- **Capitalisation et transfert des connaissances**

Tunisie Leasing a instauré un dispositif incitatif pour motiver les formateurs internes et encourager le partage des connaissances et le transfert des compétences

En 2016, 26 jours de formations ont été assurés par des compétences internes

- **Fédération des équipes**

Dans le but renforcer la cohésion d'équipes et améliorer la communication interpersonnelle, 4 Ateliers de team coaching ont été organisés en 2016 et auxquels ont participé 65 collaborateurs au siège et dans les agences.

- **Sécurité et le bien-être au travail**

En 2016, la société a poursuivi le programme initié en 2014 et visant à renforcer la sécurité et le bien-être au travail

Prévention du mal de dos : Dans le cadre des activités du comité santé et de sécurité au travail, une action de sensibilisation a été organisée pour la « prévention du mal de dos »

Premiers secours et lutte contre l'incendie : Une action de recyclage sur les premiers secours et une simulation d'évacuation ont été organisées au siège en 2016

II. Fidélisation et motivation des collaborateurs

- **Favoriser la mobilité interne**

La mobilité interne est favorisée avant tout recrutement externe, elle est facilitée par un accès privilégié aux opportunités internes offrant ainsi des possibilités d'évolution de carrière et de développement de compétences tout en s'adaptant aux exigences des postes

- **Soutenir le dispositif d'évaluation**

En 2016, les efforts ont été soutenus pour instaurer une fréquence biannuelle pour les ancrer le processus d'évaluation dans la culture et les habitudes managériales

La rémunération des performances est consolidée par un système d'intéressement qui permet de récompenser les plus performants

- **Consolider l'actionnariat salarial :**

La société continue à encourager l'actionnariat salarial en facilitant l'achat d'actions TUNISIE LEASING par le personnel dans le cadre de comptes épargne action (CEA).

BILAN
Arrêté au 31 Décembre 2016
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS		
Caisse et avoirs auprès des banques	312 301	674 155
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	707 145 287	597 627 273 (*)
Portefeuille titre commercial	289 311	364 442
Portefeuille d'investissements	74 101 711	75 841 139 (*)
Valeurs Immobilisées	10 210 109	11 030 748 (*)
Autres actifs	10 247 583	9 054 628
TOTAL DES ACTIFS	802 306 302	694 592 385
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
PASSIFS		
Concours bancaires	10 627 542	15 227 471
Emprunts et dettes rattachées	580 860 669	499 850 317
Dettes envers la clientèle	15 597 222	13 504 841
Fournisseurs et comptes rattachés	53 504 560	31 339 657
Autres passifs	10 478 563	7 059 211 (*)
TOTAL DES PASSIFS	671 068 556	566 981 497
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	45 000 000	45 000 000
Réserves	56 597 068	61 928 523
Résultats reportés	17 013 820	11 182 994
Résultat de l'exercice	12 626 858	9 499 371
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	131 237 746	127 610 888
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	802 306 302	694 592 385

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

au 31 Décembre 2016

(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
PASSIFS EVENTUELS	11 188 140	12 447 631
Cautions, avals et autres garanties données (TF) CITIBANK	11 000 000	10 750 000
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) AB	188 140	1 657 194
Cautions, avals et autres garanties données (TLLD) ATB		40 437
ENGAGEMENTS DONNES	24 117 117	27 801 683
Engagements de financement en faveur de la clientèle (contrats signés non encore mis en force)	23 356 278	23 833 931
Engagements sur titres (participations non libérées AFC)	-	2 500 000
Engagements sur autres titres	760 839	1 467 752
ENGAGEMENTS RECUS	120 267 395	99 521 370
Garanties reçues (Hypothèques sur les contrats actifs)	6 433 802	6 394 957
Garanties reçues (Cautions bancaires et autres actifs financiers)	340 048	350 056
Intérêts à échoir sur Contrats Actifs	113 493 545	92 776 357
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	30 581 835	28 089 931
Engagements sur Titres MLA (Contrat de Portage)	-	882 931
Emprunts obtenus non encore encaissés	30 581 835	27 207 000

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 31 Decembre 2016
(exprimé en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Interêts et produits assimilés de leasing	63 514 105	55 270 231
Interêts et charges assimilées	(37 861 837)	(33 117 233)
Produits des placements	8 513 715	5 933 145
Autres Produits d'exploitation	1 707 999	1 546 949
Produit net	<u>35 873 982</u>	<u>29 633 092</u>
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	(9 606 640)	(8 437 642)
Autres charges d'exploitation	(5 210 781)	(4 867 982)
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	(1 544 290)	(1 476 935)
Total des charges d'exploitation	<u>(16 361 711)</u>	<u>(14 782 559)</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION AVANT PROVISIONS	<u>19 512 271</u>	<u>14 850 533</u>
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et resultat des créances radiées	(946 875)	(3 504 738)
Dotations nettes aux provisions pour depreciation des titres	(234 894)	534 817
Dotations aux provisions pour risques divers	(365 689)	(458 986)
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>17 964 813</u>	<u>11 421 626</u>
Autres gains ordinaires	463 642	746 801
Autres pertes ordinaires	(399 170)	(3 312)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	<u>18 029 285</u>	<u>12 165 115</u>
Reprises sur provisions pour impôt différé	51 914	51 914
Impôt sur les bénéfices	(4 334 167)	(2 717 658)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	<u>13 747 032</u>	<u>9 499 371</u>
Eléments extraordinaires	(1 120 174)	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE	<u>12 626 858</u>	<u>9 499 371</u>
Résultat par action	1,403	1,055

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Periode du 1^{er} janvier au 31 Decembre 2016
(Exprime en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	425 907 857	386 992 583
Decaissements pour financement de contrats de leasing	(447 725 119)	(349 299 738)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(14 402 478)	(13 385 326)
Intérêts payés	(35 155 033)	(32 729 419)
Impôts et taxes payés	(4 892 591)	(13 927 923)
Autres flux de trésorerie	8 086 876	9 940 151
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(68 180 488)</u>	<u>(12 409 672)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(709 371)	(1 258 365)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	44 056	90 536
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(9 148 122)	(25 583 776)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	12 922 885	1 919 427
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>3 109 447</u>	<u>(24 832 178)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	-	-
Dividendes et autres distributions	(8 996 662)	(8 598 243)
Encaissements provenant des emprunts	381 430 750	290 410 000
Remboursement d'emprunts	(277 124 978)	(266 271 361)
Flux liés aux financements à court terme	(26 000 000)	3 500 000
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>69 309 110</u>	<u>19 040 396</u>
Variation de trésorerie	<u>4 238 069</u>	<u>(18 201 454)</u>
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	(14 553 316)	3 648 138
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	(10 315 241)	(14 553 316)

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États Financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 02 Juin 2015, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisie Leasing, comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 802 306 KDT, des capitaux propres positifs de 131 238 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 12 627 KDT

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction de la société est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de

définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur le fonctionnement efficace du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion

À notre avis, les états financiers de la société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2016, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du conseil d'administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur.

Tunis, le 28 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

États financiers - Exercice Clos le 31 décembre 2016

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants):

Votre conseil d'administration nous a informés des conventions nouvellement conclues au cours de l'exercice 2016 suivantes

- 1 Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 20 avril 2017 a autorisé l'acquisition de la part détenue à 99,99% par Tunisie Valeurs dans le capital de la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière «STIF» à la valeur nominale de l'action soit un montant total de 400 KDT.
- 2 Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 21 décembre 2016 a autorisé la cession de sa participation dans la société Amen Finance Company au profit de la société de Participation de Gestion d'Investissement «PGI HOLDING», membre du conseil d'administration de Tunisie Leasing, au prix 10 700 KDT coupon 2015 détaché

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants):

Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016

- 1 Le contrat de bail conclu en 2003 avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT), qui a fait l'objet d'une fusion absorption par Tunisie Leasing en 2012, ayant pris fin le 30 avril 2014

Tunisie Leasing a conclu avec Tunisie Factoring un contrat de location du siège social en vertu duquel elle met à la disposition de TF une partie du rez de chaussée, le 3^{ème} étage et une partie du 4^{ème} étage du local situé au Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray – Tunis et ce, moyennant un loyer annuel en hors taxe de 114 546 DT payable semestriellement et majoré de 5% le 1^{er} janvier de chaque année

Cette location est consentie pour une période d'un an commençant le premier mai 2014, elle est renouvelable d'année en année par tacite reconduction

Tunisie Leasing a facturé à Tunisie Factoring le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardiennage, nettoyage, télécom, eau et électricité) pour un montant de 250 KDT au titre de l'exercice 2016

- 2 Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring, dans laquelle Tunisie Leasing détient directement 93,34% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2016, l'encours des cautions données, s'élève à 11 000 KDT Lesdites cautions ne sont pas rémunérées

- 3 Le conseil d'administration de Tunisie Leasing a autorisé l'octroi de caution solidaire en faveur de Tunisie LLD, détenue à hauteur de 99,44%, et ce au titre de financements contractés auprès de l'AMEN BANK et de l'ATB. Lesdites cautions se détaillent comme suit

Banque bénéficiaire	Montant de prêt (En KDT)	Date d'autorisation du CA de Tunisie Leasing
AMEN BANK	1 000	30-août-12
AMEN BANK	500	23-avr-13
AMEN BANK	2 000	23-avr-13
AMEN BANK	2 000	26-déc-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	500	30-août-12
Arab Tunisian Bank (ATB)	500	23-avr-13
Arab Tunisian Bank (ATB)	420	22-avr-14

Au 31 décembre 2016, les encours de ces cautions données au profit de l'AMEN BANK s'élèvent à 188 KDT L'encours des cautions données au profit de l'ATB est nul
Lesdites cautions ne sont pas rémunérées.

- 4 Tunisie Leasing a conclu en date du 2 mai 2006 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA) une

convention d'assistance technique Cette dernière a été reconduite et ses conditions actualisées par les avenants n°1 du 18 novembre 2008, n°2 du 24 mars 2010, n°3 du 28 juin 2012, n° 4 du 8 avril 2013 et n°5 du 25 août 2015

Un sixième avenant a été signé le 22 mars 2016 et autorisé par le conseil d'administration réuni le 21 décembre 2016 En vertu de cet avenant, les honoraires annuels de Tunisie Leasing pour l'exercice 2016 sont arrêtés à un montant de 176 K€ en hors taxes et impôts et correspondant à un budget de 441 jours/hommes

Les prestations facturées au titre de l'exercice 2016 s'élèvent à 337 KDT

- 5 Tunisie Leasing et Amen Bank ont signé un contrat de portage en date du 30 décembre 2009 en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions, pour un montant de 8 455 KDT au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA

Ce montant est productif d'intérêt au taux du marché monétaire majoré de 1,35 point Il est remboursable annuellement par septième en contrepartie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes

Par ailleurs, les deux parties se sont convenues que les produits revenant à AMEN BANK au titre des 302 200 actions MLA souscrites pour le compte de Tunisie Leasing viendront en déduction du prix de cession desdites actions à cette dernière

Tunisie Leasing a procédé au remboursement des échéances de l'encours du portage comme suit

- Remboursement d'un montant global de 4 547 KDT incluant des charges financières pour un montant de 1 996 KDT ;
- Les dividendes encaissés par Amen Bank au titre des exercices 2011, 2012, 2013, 2014, 2015 et 2016 se sont élevés à 5 904 KDT et imputés en totalité sur l'encours du portage

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 août 2009

- 6 Tunisie Leasing a conclu en Août 2011 une convention de participation aux frais du siège avec la société PGI Holding

Cette convention porte sur la mise en œuvre des moyens matériels, humains et informatiques par la holding dans l'objectif d'assister Tunisie Leasing dans le domaine de développement, le domaine informatique et en matière juridique En contrepartie de ces services, PGI Holding perçoit une rémunération annuelle égale à 0,5% du chiffre d'affaires de la société avec un plafond de 150 KDT hors taxes. Ce plafond a été augmenté à 160 KDT (HT), ainsi le montant des frais supportés par Tunisie Leasing au titre de l'exercice 2016 s'élève à 160 KDT (HT)

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 21 décembre 2016

7. Le conseil d'administration réuni le 19 avril 2011 a autorisé la société à céder 5% du capital de Tunisie Valeurs au profit des cadres clefs de cette dernière et ce, afin de renforcer le système de stock option mis en place depuis 2008. La valorisation de Tunisie Valeurs a été estimée à 15 millions de dinars et ce, sur la base d'une étude indépendante effectuée par un administrateur en 2011

En 2016, Tunisie Leasing a cédé 666 actions de Tunisie Valeurs pour une valeur totale de 100 KDT.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels que visés par l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par les comités de rémunération réunis en Avril 2014 et en Avril 2015 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de deux voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunération réuni en Avril 2014, en Avril 2015 et en Juin 2016 sur décision du Conseil d'Administration réuni le 29 Mai 2012. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme d'une voiture de fonction au profit du directeur général
- Les membres du Conseil d'Administration, les membres du Comité Permanent d'Audit et les membres du Comité des Risques sont rémunérés par des jetons de présence proposés annuellement par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les obligations et engagements de Tunisie Leasing envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016, se présentent comme suit (En DT)

	<u>P C A</u>		<u>D G</u>		<u>D G A</u>		<u>Membres du CA, du CPAI et du comite des Risques</u>	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2016	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2016
Avantages a court terme (*)	296 676	-	373 244	33 911	157 514	43 717	176 760	131 760
Avantages postérieurs a l'emploi (1)	-	-	11 793	-	2 516	-	-	-
Total	296 676		385 037	33 911	160 030	43 717	176 760	131 760

(*) Charges sociales et fiscales incluses

- (1) Le Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires. Cet engagement est couvert par une police d'assurance

Les rémunérations servies directement par les filiales aux dirigeants de Tunisie Leasing, se détaillent comme suit .

- Des jetons de présence servis par la filiale Maghreb Leasing Algérie au Directeur Général pour 6 KDT (l'équivalent de 300 000 Dinars Algérien)
- Des jetons de présence servis par la filiale Tunisie Factoring au Directeur Général Adjoint pour 4 KDT
- Le salaire du Directeur Général Adjoint est pris en charge à hauteur de 80% par la société GIEFCA (filiale du groupe Alios Finance) à partir du mois de juin 2015 La quote-part de GIEFCA au titre de l'exercice 2016 s'élève à 200 KDT (charges sociales et fiscales incluses) Le DGA a bénéficié également d'une rémunération auprès de la société GIEFCA, s'élevant à 120 KDT au titre de l'exercice 2016 (l'équivalent de 50 K€), conformément à la décision du comité de rémunération du 14 Avril 2015

Par ailleurs et en dehors de ces opérations, nous vous informons qu'il ne nous a pas été donné avis d'aucune autre convention conclue au cours de l'exercice, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales

Tunis, le 28 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE

BILAN CONSOLIDE
Arrêté au 31 Decembre 2016
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS		
Caisse et avoirs auprès des banques	70 350 559	94 886 000
Créances sur la clientèle , opérations de leasing	1 559 640 008	1 351 581 774
Acheteurs Factores	128 211 853	115 911 249
Portefeuille titre commercial	3 679 878	747 401
Portefeuille d'investissements	26 987 087	30 372 463
Titres mis en équivalence	8 510 342	9 347 527
Valeurs Immobilisés	57 282 303	52 553 415
Actifs d'impôts différés	8 111 000	6 041 540
Autres actifs	44 055 416	43 411 354
TOTAL DES ACTIFS	1 906 828 446	1 704 852 723
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
	31/12/2016	31/12/2015
PASSIFS		
Concours bancaires	80 865 872	71 566 178
Emprunts et dettes rattachées	1 223 786 936	1 098 197 374
Dettes envers la clientèle	69 021 748	58 936 057
Comptes courants des adhérents et comptes rattachés	37 704 922	30 457 233
Fournisseurs et comptes rattachés	93 690 918	81 709 908
Passifs d'impôts différés	5 426 788	3 957 586
Autres passifs	78 034 036	56 621 540
TOTAL DES PASSIFS	1 588 531 220	1 401 445 876
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	45 000 000	45 000 000
Réserves consolidées	109 506 472	99 435 262
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	154 506 472	144 435 262
Résultat Consolidé	12 564 935	14 187 916
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	167 071 407	158 623 178
INTERETS MINORITAIRES	151 225 819	144 783 669
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	318 297 226	303 406 847
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	1 906 828 446	1 704 852 723

* Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2016
(Montants exprimés en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
ENGAGEMENTS DONNEES	83 399 855	81 108 852
Engagements de financements en faveur de la clientèle	82 079 016	76 581 100
Engagements sur titres	1 320 839	4 527 752
ENGAGEMENTS RECUS	173 562 181	146 270 078
Garanties reçus	10 757 746	16 765 781
Intérêts à échoir sur contrats actifs	162 804 435	129 504 297
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	67 706 835	12 533 333
Emprunts extérieurs	67 706 835	12 533 333

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 31 Décembre 2016
(exprimé en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
Revenu de crédit bail	175 814 075	162 537 851
Revenu du factoring	13 693 048	13 357 621
Revenu des opérations de location longue durée	17 225 851	16 410 241
Autres produits d'exploitation	6 601 957	7 081 099
Intérêts et charges assimilés	(87 024 410)	(79 250 282)
Produits des placements	2 708 763	554 741
<u>Total des Produits d'exploitation</u>	<u>129 019 284</u>	<u>120 691 271</u>
Coût des opérations de location longue durée	(7 630 153)	(6 349 148)
PRODUIT NET	<u>121 389 131</u>	<u>114 342 123</u>
Charges de personnel	(37 670 080)	(32 749 348)
Autres charges d'exploitation	(27 855 145)	(27 051 550)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et resultat des créances radiées	(16 020 876)	(13 206 583)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	(6 464 836)	(6 833 940)
Dotations aux provisions pour risques divers	53 039	(3 578 307)
RESULTAT D'EXPLOITATION	<u>33 431 233</u>	<u>30 922 395</u>
Autres gains ordinaires	(2 799 170)	790 819
Autres pertes ordinaires	(400 663)	(13 889)
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES	<u>30 231 400</u>	<u>31 699 325</u>
Impôts différés	47 675	71 683
Impôts exigibles	(15 135 274)	(9 902 334)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	<u>15 143 801</u>	<u>21 868 674</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	1 078 345	2 737 738
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	<u>16 222 146</u>	<u>24 606 412</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires	(3 657 211)	(10 418 496)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE	<u>12 564 935</u>	<u>14 187 916</u>
Resultat par action	1,396	1,576

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprime en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	670 837 258	591 084 988
Encaissements reçus des acheteurs factores	348 269 669	350 452 437
Financements des adhérents	(340 086 354)	(341 594 644)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(18 955 129)	(17 949 578)
Intérêts payés	(47 342 984)	(40 943 504)
Impôts et taxes payés	(34 925 962)	(44 991 413)
Decaissements pour financement de contrats de leasing	(653 415 890)	(492 424 065)
Autres flux de trésorerie	(40 275 112)	5 929 573
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	(115 894 505)	9 563 793
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(19 766 365)	(8 615 997)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	9 877 252	5 067 117
Decaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(9 148 122)	(66 743 118)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	12 922 884	1 938 162
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	(6 114 351)	(68 353 836)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Ecaissements suite a l'emission d'actions	-	41 114 364
Dividendes et autres distributions	(17 813 366)	(17 648 242)
Encaissements provenant des emprunts	455 936 775	375 663 752
Remboursement d'emprunts	(333 574 577)	(318 297 888)
Flux liés au financement à court terme	(21 398 000)	3 738 366
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	83 150 832	84 570 353
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	72	-
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	5 022 817	(470 589)
Variation de trésorerie	(33 835 135)	25 309 722
Trésorerie au début de l'exercice	23 319 822	(1 989 900)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(10 515 313)	23 319 822

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du Groupe Tunisie Leasing pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles

I. Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société Tunisie Leasing, comprenant le bilan consolidé et l'état des engagements hors bilan consolidé arrêtés au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de 1 906 828 KDT, des capitaux propres positifs de 167 071 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice part du groupe s'élevant à 12 565 KDT.

1. Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction du groupe est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie ainsi que d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

En procédant à cette évaluation, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que

l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie

4. Paragraphe d'observation

Nous attirons votre attention sur les points suivants

Le commissaire aux comptes du groupe Alios a soulevé au niveau de son rapport d'audit sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016, un paragraphe d'observation renvoyant à aux notes suivantes

- La note 6 aux états financiers consolidés qui décrit les événements significatifs de l'exercice 2016, concernant la situation de la filiale Alios Finance Gabon et le plan d'action envisagé par le groupe Alios Finance ,
- La note 8 aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 qui indique l'existence des créances d'un montant de 48 MDT détenues par la filiale Alios Finance Gabon sur l'État Gabonais

Notre opinion ne comporte pas une réserve concernant ces points.

II. Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés, des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2016

Tunis, le 28 Avril 2017

Les commissaires aux comptes

ECC MAZARS

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

AMC Ernst & Young

Fehmi LAOURINE